

## Dissertation au sujet de la séparation des pouvoirs

Par **zapetit**, le **13/11/2010** à **15:15**

Bonjour à tous,

Mon chargé de td de droit constitutionnel nous a donné la dissertation suivante : "la séparation des pouvoirs permet-elle la démocratie ?"

J'ai fait quelques recherches sur internet, donc mes manuels, mais j'arrive difficilement à cerner le sujet.. Disons que sur internet, comme dans mon manuel je n'ai que des précisions sur le principe de cette séparation des pouvoirs du coup je galère un peu avec mon sujet. En plus de ça je n'ai pas vraiment de cours sur ce sujet, ma fac a été bloqué à plusieurs reprises et mes cours de droit constitutionnel ont à chaque fois sauté..

De plus, pendant que j'y pense, j'aimerais savoir lors d'une dissertation doit-on reformuler la problématique ? Parce que mon chargé de td nous a fait savoir que non, et j'ai vu à plusieurs reprises que c'était conseillé.

Par **alex83**, le **13/11/2010** à **17:13**

Bonjour,

Proposez ce que vous avez déjà pour que l'on puisse éventuellement vous aider.

Pour la problématique de la dissertation, oui, c'est indispensable. Mais si votre prof de TD vous a expressivement dit de ne pas le faire, ne le faite pas =/ ([u:3ufq1l1m]anecdote personnelle[u:3ufq1l1m] : nous en TD d'obligation, le prof sanctionne systématiquement l'utilisation du "nous", selon lui, ça fait adolescent... C'est son avis. De même, il veut toujours une problématique avec plusieurs questions, alors que j'ai toujours lu que la problématique devait faire l'objet d'une question ; résultat : je m'adapte... non sans mal...)

Par **zapetit**, le **13/11/2010** à **18:37**

Tout d'abord, au sujet de la problématique il ne nous a pas expressivement dit de ne pas le faire, il a seulement dit que ça n'était pas obligatoire, du coup jusqu'à présent j'ai fait comme ça, j'essaierais de la modifier pour les prochaines dissertation ! A propos du "nous", mon prof m'a également fait la remarque dans la dernière dissertation qu'il m'a rendu, ça m'a d'ailleurs

un peu surprise..

Au sujet de ma dissertation, pour être franche je n'ai encore trouvé aucun plan.. J'envisageais plus ou moins de parler (d'après les quelques informations que j'ai récoltées cette après midi) que cette séparation était citée dans la DDCH et donc dans la Constitution que de ce fait elle est indispensable pour les droits de l'homme; qu'elle est là pour garantir la liberté et éviter le despotisme, qu'aujourd'hui le plus important n'est pas de séparer les pouvoirs mais d'imposer des limites.. Déjà je ne sais pas trop si tout ça rentre dans mon sujet..

Par ailleurs, j'ai vu sur un autre forum pendant mes recherches que la démocratie n'était pas conciliable avec la séparation des pouvoirs, du fait que cette dernière était défendue par les libéraux contrairement à la démocratie qui est défendue par les démocrates. J'ai trouvé ça un peu étrange, donc j'aimerais savoir si cela est exact ?

Par **alex83**, le **13/11/2010 à 19:17**

[quote:2xe25arv]la démocratie n'était pas conciliable avec la séparation des pouvoirs, du fait que cette dernière était défendue par les libéraux contrairement à la démocratie qui est défendue par les démocrates.[/quote:2xe25arv]

La démocratie est défendue par les libéraux contrairement à la démocratie qui est défendue par les démocrates ?? C'est un juriste qui vous a sorti ça ?

Bon, de toute façon, inutile d'entrer dans des débats qui sont d'ordre politique et non juridique.

La démocratie est conciliable avec le principe de séparation du pouvoir, celui-ci est d'ailleurs une condition de son existence.

Travaillez sur les thèmes de démocratie et État de droit également.

Mais grossomodo, votre plan sera : principe / exception. Dans un premier temps la séparation des pouvoirs est importante (qu'elle soit souple ou rigide) ; dans un second temps, n'est-ce pas le plus grand mythe de notre Société (pris dans son sens le plus large) ? (et là, les exemples pullulent dans l'actualité). Tout cela, saupoudré de "démocratie" : le terme appréhendé par des dizaines de manières (Corée du nord = République populaire démocratique de Corée ; oui, la démocratie à la coréenne septentrionale quoi...)

Par **zapetit**, le **13/11/2010 à 21:35**

Je n'ai aucune idée de si c'était un juriste ou non, ce n'est pas moi qui est posée la question j'ai seulement vu ça en faisant mes recherches..

Pour le plan j'essaierais de trouver quelque chose demain, et de reformuler ma problématique alors.

Merci beaucoup déjà pour votre aide !

Par **shaane12**, le **14/11/2010** à **07:33**

Attention pour les recherches : il vaut mieux préférer les manuels de la Bu, on trouve tout et principalement du n'importe quoi sur internet!

Par **x-ray**, le **14/11/2010** à **20:01**

Ouaip...

Sur la problématique :

ben moi, on ne m'a jamais obligé à problématiser, mais je reconnais que ça peut être utile. Donc, si ça vous aide, n'abandonnez pas votre manière de faire.

Sur le fond du sujet :

Sans méchanceté, il ne me semble pas que vous ayez réellement réfléchi au pb. On a l'impression que vous cherchez une réponse toute faite. A votre avis, à vous, la séparation des pouvoirs est-elle consubstantielle à la démocratie ?

Sur vos recherches :

Sincèrement, c'est un sujet bateau. Il suffit d'ouvrir n'importe quel manuel ou recueil d'annales pour trouver des éléments de réflexion sur ce sujet...

Laissez tomber le web. La première et meilleure source, c'est la BU. Après, et seulement après, on peut se tourner vers l'Internet pour faire, éventuellement, valider son travail...

Par **zapetit**, le **14/11/2010** à **21:23**

[quote="x-ray":1i28vhq3]Sans méchanceté, il ne me semble pas que vous ayez réellement réfléchi au pb. On a l'impression que vous cherchez une réponse toute faite. [/quote:1i28vhq3]

J'y ai passé ma matinée de samedi, avec le peu de cours et le seul manuel que j'avais de disponible chez moi.. Après je l'accorde, j'ai beaucoup de mal pour tout ce qui est dissert, et comme vous dites je suis plus à la recherche d'une réponse toute faite dans les manuels ou autre.

Je me suis bien rendu compte qu'internet n'étais pas top pour tout ça.. Je verrais tout ça demain à la bu, en espérant trouver quelque chose.

Par **alex83**, le **14/11/2010** à **21:42**

Re-bonsoir.

Ne vous découragez pas. Une fois les bases des cours en tête vous pouvez commencer à réfléchir sur le sujet.

Au départ, pas besoin d'être structuré, prenez une feuille et notez y vos idées.

Le sujet est "la séparation des pouvoirs permet-elle la démocratie ?". La réflexion doit être naturelle :

A priori oui, toutefois, il est patent que ce n'est pas la seule condition à l'existence d'une démocratie. Alors, pourquoi le permet-elle : parce qu'une personne ne concentre pas les pouvoirs et que les différents pouvoirs ont des moyens d'action réciproques. Mais est-ce que chez nous par exemple, il y a séparation des pouvoirs ? Alors même qu'on ne parle plus aujourd'hui de pouvoir judiciaire mais d'autorité ? Peut-être que la notion est déjà caduque ? Mais alors, la démocratie moderne est une démocratie désuète ? Non, elle est juste appréhendée différemment. Mais alors, si la séparation n'est pas la seule condition, quels autres éléments peuvent justifier la démocratie ? Quelle différence entre démocratie et État de droit ? Un État dans lequel les pouvoirs ne sont pas séparés peut-il constituer une démocratie ? Un État de droit implique nécessairement un État démocratique mais un État démocratique n'implique pas nécessairement un État de droit. Quels sont les éléments aujourd'hui qui peuvent remettre en question le principe de séparation des pouvoirs ? Le droit du président de faire un discours au sein de l'assemblée en est-elle le symbole ? Cela a-t-il un impact sur la démocratie. etc.

C'est comme ça qu'une dissertation naît. Puis ensuite, vous structurez et ça donne une ébauche de plan qu'il faut ensuite affiner.

Plus précis encore que ce dont je parlais hier en terme de plan : vous aurez un plan qui ressemblera à : oui, elle le permet ; mais, elle n'est pas sa condition déterminante (n'y en a-t-il qu'une ?).

Voilà, bon courage !!